

CERTIFICAT DE PRÉPARATION MÉCANIQUE

L'équipage certifie avoir effectué les réparations suivantes :

Immatriculation du véhicule :

9 RÉPARATIONS OBLIGATOIRES (CONTRÔLE GARAGISTE)

- Kit distribution (*courroies, galets et pompe à eau*) de moins de 4 ans ou 60000 kilomètres (*seulement la pompe à eau pour les moteurs à chaîne de distribution*)
- Huiles moteur et boîte de vitesse vidangée (*étanchéités à contrôler avant, joints, ...*)
- Tous les filtres du moteur remplacés (*huile, air et carburant*)
- Alternateur et courroie de moins de 4 ans
- Batterie de moins de 1 an (*cosses de batterie en bon état, remplacer si besoin, panne récurrente !*)
- 5 pneumatiques en très bon état de moins de 3 ans (*vérification train avant/arrière avant contrôle du parallélisme*)
- 4 freins neufs (*disques/plaquettes avants, garnitures voir tambours arrière*) et liquides de frein remplacé (*contrôle et intervention si nécessaire sur les pièces annexes : étriers, flexibles, canalisations, maître-cylindre, amplificateur, ...*)
- Installation d'une plaque de protection (boîte de vitesse et carter)
- Éclairage contrôlé (matériel de sécurité obligatoire)

11 RÉPARATIONS RECOMMANDÉES (CONTRÔLE GARAGISTE)

- Étanchéité du circuit de carburant contrôlée : du réservoir au moteur (*surtout sur les pompes à injection, voiture diesel, panne récurrente*)
- Poire amorçage ou membrane sur filtre en bon état (*voiture diesel*)
- Nettoyage carburateur, contrôle complet (*pompe de reprise souvent trop âgée*) et réglages si besoin (*voiture essence*)
- Circuit d'allumage en bon état (*bobine, tête d'allumeur, bougies, modules d'allumage...*) Panne récurrente !
- Circuit de refroidissement en bon état (*radiateur, vase d'expansion, ...*) et durites neuves si besoin
- Embrayage en très bon état (*avec une course suffisante de réglage sur le câble*)
- Transmissions droite et gauche en bon état (*cardans*)
- Amortisseurs en bon état
- Démarreur en bon état
- Jeux de rotules, silentbloc et roulements trains avant/arrière corrects (*avant parallélisme*)
- Réglage courroie et niveau d'huile de la pompe à vide (*sur certaines voitures diesel avec pompe à vide déportée*)

L'équipage doit avoir conduit au minimum **1000** kilomètres avec la Peugeot 205 avant de prendre le départ.

L'équipage atteste sur l'honneur avoir effectué les réparations obligatoires demandées par l'organisation pour prendre le départ et s'engage à assumer les conséquences inhérentes à un défaut de préparation mécanique de son véhicule.

Date et signatures de l'équipage :